

Commandant Supérieur

De la Défense

Place de Lyon

Plan de Défense

1^{ère} partie

Le 1^{er} Avril 1914

1^o partie

A- Rôle de la PLACE tel qu'il résulte des instructions Ministérielles

Aucune instruction Ministérielle particulière ne fixe le rôle de la PLACE, qui est classée en 2^{ème} urgence. Il y a lieu toutefois de remarquer que ce classement en 2^o urgence est modifié en ce qui concerne l'appel du 104^o régiment territorial convoqué en urgence.

De même au point de vue de la constitution des approvisionnements de siège, LYON peut être considérée comme appartenant à une catégorie spéciale, ainsi qu'il résulte des dispositions contenues dans la dépêche Ministérielle N° 5821 du 17 Décembre 1902.

B- Description sommaire de la PLACE. Exposé de l'organisation complète, la mobilisation terminée. Ordre d'urgence des travaux à exécuter.

Le système défensif de la PLACE est constitué par une ligne forte et ouvrages permanents et par une enceinte formant corps de place.

La ligne des forts et ouvrages permanents occupe un développement total de 70 km environ correspondant à un cercle ayant 10 km de rayon dont le centre de figure est à peu près au quartier de la Part Dieu.

Ces forts et ouvrages sont les suivants ; ils sont énumérés en partant de la Saône en amont de Lyon et en passant successivement par l'est, le sud et l'ouest pour faire le tour de la place

Entre le Rhône et la Saône en amont : Batterie de Sathonay, Fort de Vancia, Redoute nord de Neyron, Redoute est de Neyron, Ouvrage de Sermenaz.

Entre le Rhône en amont et le Rhône en aval (coté est) : Ouvrage de Décines, Fort de Meyzieu, Fort de Genas, Fort de St Priest, Fort de Corbas, Fort de Feyzin.

Entre le Rhône en aval et la Saône en amont : Fort de Champvillars, Fort de Montcorin, Fort de Côte Lorette, Fort du Bruissin et batterie annexe, Fort du Chapoly, fort du Paillet, Fort du Mont Verdun, Batterie des Carrières, Batterie du Montou, Batterie de Narcel, Batterie de la Frêta.

La ligne formée par ses ouvrages renforcés au moment de la mobilisation par des batteries et des ouvrages intermédiaires dont les emplacements sont déterminés par le plan de défense constitue la zone principale de résistance de la Place.

Le corps de place est constitué sur la rive gauche du Rhône, par une enceinte continue bastionnée ayant un développement de 12 km environ entre le Rhône en aval et le canal de Jonage ; cette enceinte est formée d'un simple mur muni de bastionnets.

Le fort de Bron et les deux batteries annexes de Lessignaz et de Parilly forment une avancée du Corps de place, susceptibles de renforcer en cas de besoin la résistance de celui-ci. Sur les autres côtés de la place il n'y a pas à proprement parler de corps de place sauf sur la rive droite de la Saône où se trouve l'ancienne enceinte de Fourvière, presque complètement noyé du reste dans les constructions de ce faubourg et qui s'appuie à ses deux extrémités à la Saône ; mais il existe une série d'anciens ouvrages qui pourraient constituer en cas de besoin et au pis aller une dernière zone de résistance ; ce sont en allant de la Saône au Rhône en passant pas l'ouest :

A l'ouest de la Saône : *Fort de St Foy, Lunette du petit St Foy, Fort de St Irénée, Fort de Loyasse, Fort de la Duchère.*

Entre Saône et Rhône en amont : *Fort de Caluire, Fort de Montessuy*

Ces deux derniers ouvrages sont reliés par un front bastionné barrant la presqu'île de la Croix-Rousse. Les anciens ouvrages énoncés ci dessus n'ont guère de valeur militaire ; ils constituent des casernements ou des magasins contenant des approvisionnements de mobilisation pour les corps et services se mobilisant dans la place ainsi que pour les besoins de la défense. Le Fort de Bron et ses annexes sont du reste utilisés de la même façon.

Le magasin central en ce qui concerne l'artillerie est constitué par le parc de la Mouche.

DIVISION EN SECTEUR. DESCRIPTION DU TERRAIN DES ATTAQUES. DETERMINATION DES DIFFERENTES LIGNES DE DEFENSE. ORGANISATION DE CES LIGNES.

La place est divisée en 4 secteurs qui sont :

1^{er} secteur *sur la rive droite de la Saône, correspondant à une attaque venant du nord, il est limité au sud par la ligne bastion II de l'enceinte de Fourvière, chemin d'intérêt commun N°3 de St Irénée au pont d'Alai jusqu'à l'embranchement du chemin d'intérêt commun N°49 ; chemin d'intérêt commun N°49 jusqu'au ruisseau de Charbonnières ; ruisseau de Charbonnières jusqu'à son confluent avec le ruisseau Ratier ; ruisseau Ratier jusqu'à sa source.*

Quartier général : Fort de la Duchère.

2^{ème} secteur *entre les cours supérieurs de la Saône et du Rhône au nord de la ville.*

Quartier général : Sathonay camp.

3^{ème} secteur : *la rive gauche du Rhône.*

Quartier général : Fort de Bron

4^{ème} secteur : *limité d'une part au cours inférieur du Rhône, et de l'autre à la ligne définie ci-dessus comme limite sud du 1^{er} secteur.*

Quartier général : Caserne de la gendarmerie d'Oullins.

La défense des chemins et ruisseaux servant de limite aux secteurs 1 et 4 incombera au secteur sud, c'est à dire au 4^{ème}.

Au point de vue topographique la Saône et le Rhône déterminent à leur confluent 3 régions distinctes à savoir :

- a) Région de la rive droite du Rhône et de la Saône.*
- b) Région entre le Rhône et la Saône*
- c) Région entre la rive gauche du Rhône*

A) REGION DE LA RIVE DROITE DU RHONE ET DE LA SAONE.

DESCRIPTION GENERALE

Cette région peut être délimités à l'est par la Saône au nord ouest par l'Azergues, à l'ouest par la Brevenne, au sud par la route de Lyon-Clermont-Ferrand dans la portion comprise entre St Foy l'Argentière, Duerne, Yzeron, et par le Garon affluent du Rhône.

VOIES DE COMMUNICATION PRINCIPALES.

I° 4 routes nationales

La route nationale *N° 6 de Paris à Chambéry*
 N° 7 de Paris à Antibes
 N° 89 de Lyon à Bordeaux
 N° 86 de Lyon à Beaucaire

5 Chemins de grande communication :

1° chemin N°13 bis de Villefranche à Rive de Gier
2° chemin N° 21 de Vaise à St Cyr au Mont d'Or
3° chemin N° 7 de la Demi-Lune à Feurs
4° chemin N° 10 bis de Lyon Mulatière
5° chemin N° 17 bis de Lyon Givors.

Et un grand nombre d'autres chemins dont le détail est donné au fascicule C du génie.

II° 6 Voies ferrées :

1° de Lyon Paris par Dijon (deux voies)
2° de Lyon Paris par le Bourbonnais (deux voies)
3° de Lyon Paris par Lozanne et Paray le Monial, s'embranchant à Lozanne sur la ligne du Bourbonnais.
4° de Lyon Montbrison par l'Arbresle (a voie unique à partir de charbonnières)
5° de Lyon Nîmes par le Teil (2 voies)
6° de Lyon St Etienne (2 voies) qui emprunte la précédente jusqu'à Givors.

OROGRAPHIE et HYDROGRAPHIE

Deux grandes arrêtes parallèles constituent l'ossature de cette région montagneuse, le Pilat et les Monts du Lyonnais ; le cours du Gier les sépare. L'arête du Pilat vient finir sur le Rhône à Givors, l'arête des monts du Lyonnais vient finir sur le torrent de Charbonnières au signal de Mercury.

Au nord du Pilat sur la rive gauche du Gier, s'étend une crête qui vient finir à Fourvière dominant le confluent du Rhône et de la Saône et la ville de Lyon toute entière. C'est sur cette crête qu'à été construite l'ancienne enceinte de Lyon.

Le ruisseau d'Yzeron échancre cette crête ; les pentes sont très accentuées sur les ruisseaux d'Yzeron et d'Ecully.

La crête des monts du Lyonnais au nord de la route nationale N° 89 de Lyon à Bordeaux jusqu'au signal de Mercury est difficilement franchissable en dehors des cols de la Croix du Blanc, de la Luere, de Malvat et d'Yzeron.

A partir du signal de Mercury la ligne de Faîte s'abaisse et s'épanouit en éventail sur le Brevenne et sur le ruisseau de Charbonnière, ce sont : le signal de Mercury, le château Ginet ; le Berthier, le Poirier et Borgniet. Toutes ces positions dominant la Tour de Salvagny les plateaux Jacquemet, Malataverne et Lentilly.

Au delà du ruisseau de Charbonnières, la ligne de Faîte est constituée jusqu'au Paillet par une série de plateaux d'une hauteur moyenne de 350 mètres.

C'est entre le signal de Mercury et le fort du Paillet que l'épanouissement de la ligne de faîte présente une trouée d'environ dix kilomètres dangereuse pour la place et constituée par les positions de la Tour de Salvagny, de Jacquemet, de l'arrête des Pins et du plateau de Dardilly.

Cette trouée suivie par la route nationale N°7 de Paris à Lyon et Antibes, par le chemin de fer de Montbrison à Lyon et par plusieurs bons chemins conduisant de la vallée de la Brevenne vers Lyon, est une ligne d'invasion naturelle vers la place. Au delà de la trouée Mercury Paillet la crête se relève et atteint le massif du Mont d'Or qui s'étend entre l'Azergues et la Saône ; les pentes s'abaissent rapidement vers le nord ouest et le nord le long de l'Azergues et de la Saône.

VERSANT EST DES MONTS DU LYONNAIS

Tous les contreforts que projette la crête des Monts du Lyonnais se dirigent vers l'est ; l'un des principaux part d'Yzeron et vient aboutir au Rhône par Brindas, Chaponost, St Genis Laval et Irigny ; il a été utilisé pour établir les défenses de la place du coté sud. Tous les contreforts du Mt D'Or ont une direction générale nord sud, parallèle à la Saône ; ils sont séparés par des ravins profonds et constituent une série de ligne de défenses successives en avant de la place.

Il résulte de ces deux directions principales un faisceau de vallée dont le point de convergence est jalonné par Tassin et Francheville.

Une bonne route passant à Champagne, Ecully, Tassin, Francheville, Oullins, constitue en arrière des contreforts considérés, une excellente ligne de rocade permettant de remonter dans l'une ou l'autre des vallées du faisceau.

Cette région a été divisée en deux secteurs :

1° secteur : limité à l'est par le cours de la Saône au sud par une ligne conventionnelle définie comme il suit :

Bastion 2 de l'enceinte de Fourvière chemin d'intérêt commun

N°3 de St Irénée au pont d'Alay ; chemin d'intérêt commun N° 49 jusqu'au ruisseau de Charbonnières ruisseau de charbonnières jusqu'à son confluent avec le ruisseau Ratier, ruisseau Ratier jusqu'à sa source.

4^{ème} secteur : au sud du 1^{er} : limité au nord par la ligne conventionnelle ci dessus, au sud par le cours du Rhône.

DETERMINATION DES DIFFERENTES LIGNES DE DEFENSE DE LA PLACE

Dans la région de la rive droite du Rhône et de la Saône.

A - 1^{er} Secteur

- I- Positions avancées ou de première résistance*
- II- Zone principale de défense*
- III- Position de soutien.*

I - POSITIONS AVANCEES OU DE PREMIERE RESISTANCE

En avant du massif du Mont D'OR, par suite de son éloignement de la place qui rend tout bombardement impossible et du commandement de ce massif sur les plaines de l'Azergues et de la Saône, on n'a pas prévu l'organisation des positions avancées distinctes de la zone principale de défense.

Il suffira de pousser en avant de la zone principale de simples avant-postes qui occuperont les villages d'Abigny, Curis, st Germain au Mt d'Or, Chasselay et Fromentin.

A partir du paillet les positions avancées ou de première résistance doivent sensiblement passer par les points suivants :

Château de Rocfort, château de Dommartin les Humbert, Malataverne (cote 317) Cordinaux (cote 337) Félix (cote 333) le Borgnet (cote 423) le poirier (cote 385) le Bertier (cote 375) Ste Consorce (cote 415) Quincieux (cote 330) et Tupinier (cote 308) où elles se relient aux positions avancées du 4^{ème} secteur.

A cause de la trop grande distance qui sépare ces positions avancées de la zone principale de défense, un ouvrage intermédiaire sera établi au Jacquemet.

II – ZONE PRINCIPALE DE DEFENSE

La zone principale de défense suit la crête du massif du Mt Verdun et la ligne de partage des eaux jusqu'au Paillet.

A partir du paillet la zone principale de défense se dirige directement sur le fort de Chapoly par Marcoran (cote 334) la crête des pins (cotes 308 et 284) le bois de l'Etoile et Cornatel.

A partir de Chapoly elle suit la ligne de faite comprise entre les deux ruisseaux de l'Yzeron et du Garon jusqu'au tourillon où elle se relie avec la zone principale de défense du 4^{ème} secteur.

ORGANISATION DES POSITIONS DE COMBAT POUR L'INFANTERIE.

CENTRE DE RESISTANCE

Des ouvrages intermédiaires pour une demie compagnie seront construits par le génie au calvaire à la Garenne, au Jacquemet et sur l'arête des pins.

L'organisation d'un centre de résistance a été prévue.

- 1er) autour du Fort de Chapoly*
- 2e) aux abords du Jacquemet et du village de la Tour de Salvagny*
- 3e) autour du Fort du Paillet*
- 4e) au Fort du Mont Verdun*

BATTERIES INTERMEDIAIRES

L'artillerie a été répartie en plusieurs groupes et batteries intermédiaires.

Un certain nombre de localités seront mises en état de défense savoir : Albigny, Poleymieux, la Tour de Salvagny, Marco Ran, Charbonnières les Bains et St Genis les Ollières.

Des positions de combat pour l'infanterie entre les ouvrages seront organisées. Tous ces travaux d'organisation de la Zone exigeront un mois de travail environ.

COMMUNICATIONS TELEGRAPHIQUES

Tous les Forts communiqués par le télégraphe et le téléphone avec le central militaire de Lyon. Le poste optique établi au mont Verdun peut communiquer.

- 1er. avec le poste du Fort de St Aynard ou le poste du Moucherotte de Grenoble.*
- 2e. avec le poste de Pierre sur Haute (Forez)*
- 3e. avec le Fort St Irénée à Lyon et par ce dernier avec tous les Forts de la place.*

III POSITION DE SOUTIENT

En arrière des positions avancées et de la zone principale de défense on pourra en cas de besoin créer une position de soutien ayant comme points d'appui les anciens Forts de la Duchère, de Vaise, de Loyasse, l'enceinte de Fourvière.

Complétée au moment du besoin, cette position de soutien pourrait retarder encore la chute de la Place.

B – 4^{ème} SECTEUR

- I. Positions avancées ou de 1^o résistance*
- II. Zone principale de défense*
- III. Position de soutien.*

I- POSITION AVANCEE OU DE PREMIERE RESISTANCE

Ces positions qui se relient à Tupinier à celles du 1^{er} secteur passent par les points suivants : Craponne, le Gourd (cote 297), le Gourd (cote 306) le Million (cote 325) le cours du Garon jusqu'à Brignais, Vourles, Charly et Vermaison.

II- ZONE PRINCIPALE DE DEFENSE.

La zone principale de défense suit la ligne de faite comprise entre les ruisseaux d'Yzeron et de Garon par le Tourillon ou elle se relie au 1^{er} secteur, la batterie de Bruissin, le Fort de Bruissin, le clos Roux, Chaponost, le Fort de Cote-Lorette, le Fort de Montcorin et le Fort de Champvillars.

ORGANISATION DES POSITIONS DE COMBAT POUR L'INFANTERIE

Centre de Résistance.

Des ouvrages intermédiaires pour ½ compagnie seront construits par le Génie au Tourillon, à clos Roux et L'organisation du centre de résistance a été prévue :

- a. Au fort du Bruissin*
- b. Au village de Chaponost*
- c. Autour des forts de Moncorin et Champvillars*

BATTERIES INTERMEDIAIRES.

L'artillerie est répartie en plusieurs groupes.

Un certain nombre de localités seront mises en état de défense, savoir: la Tourette, Chaponost, St Genis Laval et Irigny.

Des positions de combat pour l'infanterie entre les ouvrages seront organisées. Tous ces travaux d'organisation de la zone demanderont un mois de travail environ.

III - POSITION DE SOUTIEN

En arrière des positions avancées et de la zone principale de défense on pourra créer en cas de besoin une position de soutien se reliant à celle du 1^{er} secteur à l'enceinte de Fourvière et appuyée au Fort St Irénée et de St Foy.

COMMUNICATIONS TELEGRAPHIQUES

Elles sont assurées par le central militaire qui relie les Forts du 4^{ème} secteur avec tous les Forts de la place. Les Forts du 4^{ème} secteur communiqueront optiquement avec le Fort St Irénée ;

B- REGION ENTRE LA SAONE ET LE RHONE DESCRIPTION GENERALE

Cette région forme le 2^{ème} secteur de la place. Elle est constituée par un plateau d'une altitude moyenne de 300 mètres légèrement ondulé et finissant sur le Rhône et la Saône par des pentes rapides. Des ravins profonds échancrent ces pentes et conduisent vers l'intérieur du plateau. Plusieurs de ces ravins sont suivis par des routes et des voies de communications.

Les principaux sont : à hauteur de Caluire, la montée St Boniface qui aboutit à l'Ile Barbe sur la Saône et la route des soldats qui aboutit à St Clair.

Le ravin de Fontaines qui est suivi par un bon chemin menant à Sathonay, à Rillieux et à la gare de Sathonay-Rillieux; c'est sur un plateau triangulaire dont ce ravin forme la base vers le nord qu'a été établi le camp de Sathonay.

Le ravin de la Pape utilisé par la route nationale N°83 de Lyon à Strasbourg par Bourg.

Le ravin de Sermenaz qui conduit au fort de Vancia, le village de Rillieux est le centre de toutes les communications sur le plateau.

En avant et à 2 kilomètres environ de Rillieux se trouve la ligne de faite du plateau ; le village de Vancia en occupe le point culminant à la (cote 328). La ligne de faite se retourne vers l'est dans la direction du village du Mas-Rillier et la ferme de Margnolas et vers l'ouest dans la direction de Cailloux sur Fontaines, (cote 310).

Au nord de la ligne de Faite les pentes sont douces le terrain découvert et ondulé facilite l'offensive.

Toute la partie occidentale de la ligne de faite est couverte par le ravin de Rochetaillée à Cailloux sur Fontaines dans lequel sont les hameaux de Cantin et des Guettes ; elle est protégée par les ouvrages du Mt Cindre et notamment par la batterie de la Frêta.

Enfin le front nord de la ligne de faite est longé par le ruisseau des Echets et les marais du même nom.

La partie orientale de cette même ligne de faite se soude vers Mas Rilliers aux pentes du plateau qui sont abruptes sur le Rhône vers Miribel et Besnost.

VOIES DE COMMUNICATION PRINCIPALES.

3 voies ferrées

- 1) de Lyon à Genève en remontant la rive droite du Rhône (à 2 voies)
- 2) de Lyon à Bourg et Belfort par Sathonay (2 voies)
- 3) de Lyon à Trévoux par Sathonay (1 voie)

4 routes

- 1er. La route nationale N°84 de Lyon à Genève
- 2e. La route nationale N°83 de Lyon à Bourg par Rillieux
- 3e. Le chemin de G.C. N°1 de Lyon Croix Rousse à Sathonay par la rive gauche de la Saône
- 4e. Le chemin de G.C. N°2 bis de Lyon à Fontaines et Neuville par la rive gauche de la Saône

De bonnes routes transversales sillonnent le plateau de l'est à l'ouest ; la principale est celle de Miribel à Fontaines sur la Saône par Mas Rillier, Rillier et le Camp de Sathonay.

DETERMINATION DES DIFFERENTES LIGNES DE DEFENSE DE LA PLACE Dans la région entre la Saône et le Rhône

- 1er. Positions avancées ou de 1° résistance
- 2e. Zone principale de défense
- 3e. Position de soutien.

I - POSITIONS AVANCEES OU DE PREMIERE RESISTANCE

Les positions avancées sont déterminées par les points suivants de l'ouest à l'est : Bellegarde – Montanay, le bois Riollet, les Echets, Margnolas (cote 304 et 326) Beynost (cote 186). Elle se prolonge jusqu'au Rhône en suivant le chemin de Beynost à Thil.

II - ZONE PRINCIPALE DE DEFENSE

La zone principale de défense a été établie sur la ligne de faite même du plateau afin de maintenir l'ennemi assez loin de la Place pour empêcher de la bombarder comme il le fit en 1815 dans sa marche de Genève sur Lyon.

Elle est jalonnée par le Buisson (cote 234), la batterie de Sathonay, le fort de Vancia, le village de Mas Rillier et la Batterie de Sermenaz.

Les ouvrages de Neyron serviront d'appui en arrière de Mas Rillier.

ORGANISATION DES POSITIONS DE COMBAT POUR L'INFANTERIE Centres de résistances

Des ouvrages intermédiaires pour ½ compagnie d'infanterie seront élevés : au Buisson, aux Guettes, aux Mamelon ouest au mamelon est et au Mas Rillier (point 311)

L'organisation d'un centre de résistance a été prévue :

- a. Aux alentours des Guettes et de la Batterie de Sathonay
- b. Au Fort de Vancia
- c. A Mas-Rillier

BATTERIES INTERMEDIAIRES

L'artillerie est répartie en plusieurs groupes et batterie intermédiaires. Un certain nombre de localités seront mises en état de défense savoir : Fontaines, le Buisson Vancia, Mas Rillier et Neyron.

Des positions de combat pour l'infanterie entre les ouvrages seront organisées. Tous les travaux d'organisation de la zone demanderont un mois de travail environ.

III - POSITION DE SOUTIEN

En arrière des positions avancées et de la zone principale de défense il sera possible d'établir une position de soutien appuyée à l'est au hameau des Mercières à l'ouest aux Marronniers. Le village de Rillieux formera l'avancée de cette position.

Enfin la dernière ligne de défense sera constituée par des Forts de Montessuy et de Caluire reliés par un front bastionné.

COMMUNICATIONS TELEGRAPHIQUES

Le Fort de Vancia est relié par le télégraphe et le téléphone au central militaire de Lyon.

C - REGION DE LA RIVE GAUCHE DU RHONE DESCRIPTION GENERALE

Le Rhône coulant de l'est à l'ouest jusqu'à Lyon puis du nord au sud à partir de Lyon forme un grand coude dont la concavité est tournée vers l'est. Les grandes agglomérations des Brotteaux, de la Guillotière et de Villeurbanne sont établies au coude du Rhône ; en avant d'elle s'étend la plaine du Dauphiné.

Cette plaine limitée à l'est par les hauteurs la rive gauche de la Bourbe et au sud par le massif de Valencin entre l'Ozon et la Seveines affluent du Rhône. Comprend trois assises d'alluvions superposées sur lesquelles reposent des massifs isolés dominant la plaine de 30 à 40 kilomètres.

Ces massifs présentent entre eux des dépressions utilisées par les routes et les chemins de fer conduisant de Lyon dans le Dauphiné.

Le plus important est celui de Bron, traversé par la route nationale N° 6 de Lyon à Chambéry et coupé du nord au sud par la nouvelle enceinte de Lyon.

En avant on remarque les massifs de Genas, de St Priest formant un saillant dont le village de St Laurent de Mure occupe le point culminant, de Corbas Feyzin.

Quatre dépressions existent entre ces divers massifs. Ce sont du Nord au sud :

La dépression de Vaux en Velin au nord du massif de genas ; celle de l'Auberge Mi-Plaine au sud du même massif, celle de St Priest ; enfin la Vallée du Rhône.

VOIES DE COMMUNICATION PRINCIPALES.

6 routes

- 1er. la route départementale N° 12 de Lyon Crémieux par Décines et le Pont de Cheruy*
- 2e. Les chemins de G.C. N° 29 et 24 de la Guillotière à Genas*
- 3e. La route nationale N° 6 de Lyon à Chambéry par la Verpillière*
- 4e. La route départementale N° 4 de Lyon à Heyrieu*
- 5e. Les chemins de G.C. N° 7 et 23 de la Guillotière à Corbas et Marennes dans la vallée de l'Ozon.*
- 6e. La route nationale N° 7 de Paris à Antibes par Lyon.*

3 voies ferrées

1. *de l'est lyonnais de Lyon à Décines et Pont de Cheruy (une voie)*
2. *de Lyon à Grenoble par Bourgoin (2 voies)*
3. *de Lyon à Marseille par la vallée du Rhône (2 voies)*

Il existe d'autres voies de communication moins importantes énumérées au fascicule C du Génie.

DETERMINATION DES DIFFERENTES LIGNES DE DEFENSE DE LA PLACE

Dans la région de la rive gauche du Rhône

- I. *Positions avancées ou de 1° résistance*
- II. *Zone principale de défense*
- III. *Position de soutien.*

I - POSITIONS AVANCEES OU DE PREMIERE RESISTANCE

Par suite de la configuration du terrain de ce côté, la défense devra rester maîtresse à tout pris du massif de St Priest qui forme la clef de la position de secteur en poussant la lutte jusqu'à St Bonnet et St Laurent de Mure.

Les points principaux déterminant les positions avancées sont : Jonage, Pusignan, St Bonnet de Mure, les plateaux de Mions et de Chapotin, la ligne de l'Ozon par l'allemande et Solèze correspondant au cotes 247 et 233.

II - ZONE PRINCIPALE DE DEFENSE

La zone principale de défense a été établie sur les mamelons dominants la plaine du Dauphiné ; Elle comprend les ouvrages de Décines, le fort de Meyzieu, Azieu, les forts de Genas, St Priest, Corbas et Feyzin.

ORGANISATION DES POSITIONS DE COMBAT POUR L'INFANTERIE

Centres de résistances

Des ouvrages intermédiaires pour ½ compagnie d'infanterie seront établis à Azieu, à Miplaine, à la station de St Priest, à Feyzin-Corbas et au cimetière de Feyzin.

L'organisation d'un centre de résistance a été prévue :

- a. *Au Fort de Meyzieu et ouvrage d'Azieu*
- b. *Au Fort de Genas*
- c. *Au fort de Corbas*
- d. *Au fort de Feyzin*

BATTERIES INTERMEDIAIRES

L'artillerie est répartie en plusieurs groupes. Un certain nombre de localités seront mises en état de défense savoir : Meyzieu, Azieu, Quincieux, Manicieu, Corbas et Feyzin.

III - POSITION DE SOUTIEN

En arrière des positions avancées et de la zone principale de résistance il est possible d'établir une position de soutien dont les ailes seront appuyées au Rhône en amont et en aval de Lyon.

Cette position aura pour réduit le Fort de Bron et les batteries annexes de Parilly et de Lessignaz

CONSTRUCTION DES PONTS ET PASSERELLES

L'organisation défensive du 3^{ème} secteur sera complétée par la construction d'un certain nombre de Ponts et de Passerelles destinées à relier le secteur aux secteurs voisins 2° et 4°.

Deux ponts seront jetés, l'un à la hauteur de Vaux en Velin et de la batterie de Sermenaz, l'autre à hauteur de St Fons.

Une passerelle pour piétons sera accolée au pont de chemin de fer de Genève à St Clair.

COMMUNICATIONS TELEGRAPHIQUES

Les Forts du 3^{ème} secteur sont reliés par le télégraphe et le téléphone au central militaire de Lyon.

C - ORDRE D'URGENCE DES TRAVAUX A EXECUTER

L'ordre d'urgence des travaux à exécuter est indiqué au fascicule A du présent plan de défense(au paragraphe « considérations générales sur la défense de la place ainsi que dans les fascicules B (artillerie) et C (Génie).

D – ORGANISATION DU COMMANDEMENT ET FRACTIONNEMENT DE LA GARNISON

a) Organisation du Commandement dans la Place

| Fonctions et grade | noms | Quartier général et bureaux |
|--|-------------------|---|
| Général de division Commandant supérieur de la défense Gouverneur désigné | GOIGOUX | Caserne Bissuel 23 place Carnot 2° étage |
| Général adjoint Commandant le Département du Rhône | St CLAIRE DEVILLE | D° 1° étage |
| Général Commandant l'artillerie de la place | DUPONT | 2 rue Bichat |
| Colonel Commandant le génie | DAUTHEVILLE | Direction du Génie 44 quai Gailleton |
| Sous Intendant directeur des services administratifs | BRASARD | Sous intendance militaire 31 cours du midi |
| Médecin principal directeur du service de santé. | BOUCHEREAU | Hôpital Villemanzy, 25 montée St Sébastien |

Pour la défense, le périmètre de la Place est divisé en quatre secteurs placés sous un commandement spécial; les Commandants de secteurs dépendent directement du gouverneur; ces secteurs sont délimités comme il suit :

1° secteur. Est compris entre la Saône et une ligne ainsi définie : porte de St Just dans l'enceinte de Fourvière, chemin de St Just à St Genis les Ollières par le point du jour et la Ronde, jusqu'au pont sur le ruisseau de Charbonnière, ce ruisseau jusqu'à son confluent avec le ruisseau Rattier, celui ci jusqu'à sa source.

- 2° *secteur.* Compris entre la Saône et le Rhône en amont de Lyon.
 3° *secteur.* Compris entre le Rhône en amont de Lyon et le Rhône en aval (partie Est)
 4° *secteur.* Compris entre le Rhône en aval de Lyon et la limite ci-dessus décrite du premier secteur.

COMMANDANTS DES SECTEURS

| | | |
|--------------------------|-------------------|--|
| Commandant du 1° secteur | Vacance | Q.G. Fort de la Duchère |
| Commandant du 2° secteur | Vacance | Q.G. Camp de Sathonay |
| Commandant du 3° secteur | Vacance | Q.G. Fort de Bron |
| Commandant du 4° secteur | Colonel Guillaume | Q.G. Caserne de Gendarmerie d'Oullins |

Ce personnel prend son service le 3° jour de la mobilisation.

b. Garnison de sureté de la Place

*La composition de la garnison a été notifiée par le gouverneur de Lyon
 (Note envoyée par bordereau N° 01-13 s, du 5 janvier 1914 .)*

Elle comprend :

*4 régiments territoriaux d'infanterie à 3 bataillons
 1 régiment territorial d'infanterie à 2 bataillons
 1 bataillon territorial d'infanterie détaché soit 15 B ons
 5 escadrons de cavalerie
 14 batteries à pied
 6 batteries de sortie (de 15mm)
 1 section de parc
 3 compagnies de Génie
 ¾ d'une compagnie du train.*

Et des détachements divers (gendarmes, secrétaires d'Etat Major, infirmiers, commis et ouvriers d'administration, télégraphistes, auxiliaires des Places fortes, douaniers et forestiers.)

L'effectif d'après le tableau C.P. s'élève à :

*760 officiers
 35106 hommes
 2489 chevaux
 98 voitures.*

Cette garnison doit être répartie dès les premiers jours de la mobilisation de manière à satisfaire aux conditions suivantes :

Permettre aux troupes d'infanterie de prendre de la cohésion de compléter leur instruction et de se familiariser avec le terrain sur lequel elles seront appelées à combattre tout en assurant la garde des ouvrages et du noyau central et en concourant aux travaux du génie.

Cantonner l'artillerie et le génie à proximité du terrain sur lequel ces troupes auront à exécuter leurs travaux spéciaux.

Mettre la cavalerie en mesure de procéder à l'entraînement des chevaux et des hommes et de faire plus tard des reconnaissances dans les différents secteurs.

D'autre part, le Gouverneur devra conserver dans la ville un effectif de troupes suffisant pour assuré la sécurité intérieure et s'opposer à toute tentative d'émeute.

INFANTERIE.

Sur les 15 bataillons d'infanterie, 6 bataillons sont prélevés pour constituer la réserve générale et assurer en même temps l'ordre dans la ville.

Les autres bataillons sont répartis de la façon suivante :

*2 bataillons dans le 1° secteur
2 bataillons dans le 2° secteur
3 bataillons dans le 3° secteur
2 bataillons dans le 4° secteur*

Dans la répartition des unités d'infanterie autour de la place, afin de conserver les liens de l'autorité du chef de corps on a placé les bataillons d'un même régiment dans un même secteur, ou lorsque cela n'a pas été possible dans les parties juxtaposées de 2 secteurs voisins (voir la répartition au tableau joint au plan de défense.)

ARTILLERIE.

La réserve comprend comme troupes d'artillerie les 6 batteries de sortie en outre une batterie à pied et la section de parc.

Les 13 autres batteries à pied ont été réparties à raison de :

*4 batteries pour le 1° secteur
2 batteries pour le 2° secteur
5 batteries pour le 3° secteur
4 batteries pour le 4° secteur*

Ces batteries sont logées dans les forts ou à proximité des positions où elles auront à exécuter les travaux prévus à la 1° partie du plan de défense 4000 auxiliaires des places fortes sont mis à la disposition du service de l'artillerie et répartis entre les batteries.

GENIE.

Les unités de Génie sont affectées :

*½ compagnie au 1° secteur
½ compagnie au 2° secteur
1 compagnie au 3° secteur
½ compagnie au 4° secteur
½ compagnie à la réserve générale*

*Les unités affectées aux secteurs sont cantonnées dans la zone principale de défense à proximité du terrain des travaux,
2000 auxiliaires des places fortes sont mis à disposition du service du Génie et répartis entre les unités pour ces travaux.*

CAVALERIE.

*4 escadrons sont laissés en ville et seront chargés principalement d'assurer l'ordre dans la place
1 escadron est détaché au camp de Sathonay.*

SERVICES DIVERS.

Les autres unités (train, secrétaire d'Etat-Major, et du recrutement, ouvriers d'administration, infirmiers, ont leur centre dans la ville); elles détachent dans chaque secteur le personnel nécessaire pour assurer le service prévu aux journaux de mobilisation.

RESERVE GENERALE.

La réserve Générale comprend donc 6 bataillons d'infanterie, 1 batterie à pied, 6 batteries montées, 1 section de parc, 5 escadrons de cavalerie, ½ compagnie du Génie, ¾ d'une compagnie du Train.

La garnison de sureté restera répartie comme il vient d'être indiqué jusqu'au moment où elle sera éventuellement renforcée par les éléments qui doivent porter l'effectif à celui prévu comme garnison de défense.

C. Garnison de défense.

La garnison de défense comprend la garnison de sureté augmentée de renforts dont la composition n'est pas déterminée d'une façon ferme. Les effectifs ayant servi de base au calcul des approvisionnements de siège montent à 70000 hommes et 6000 chevaux (note du gouverneur de Lyon Commandant le 14^{ème} corps d'armée) du 30 juillet 1908, d'autre part une dépêche ministérielle du 8 février 1890 fixait à 60000 hommes les effectifs de la garnison suivante :

*44 bataillons d'infanterie
22 batteries à pied
9 batteries de sortie
13 escadrons de cavalerie
7 compagnies du génie
2 compagnies du train
2 sections de parc.*

Plus divers détachements : auxiliaires, troupes d'administration, infirmiers etc...

En tablant sur les effectifs donnés ci-dessus de 70000 hommes et 6000 chevaux et en les répartissant conformément aux bases déterminées par la dépêche précitée du 8 février 1890, on peut établir, la composition suivante pour la garnison de défense :

*52 bataillons d'infanterie
22 batteries à pied
9 batteries de sortie
13 escadrons de cavalerie
7 compagnies du génie
2 compagnies du train
2 sections de parc.*

C'est cette composition qui a servi de base à l'étude de plan de défense actuel; ces effectifs ont été répartis de la façon suivante entre les divers éléments de la défense en distinguant deux périodes :

1° celle qui s'étend entre le moment où la garnison de défense est constituée et celle où l'ennemi dessine son attaque ;

2° celle qui commence au moment où la direction de l'attaque est déterminée.

Pendant la 1^o période, il est nécessaire d'avoir une forte réserve générale qui sera employée à des opérations actives dans un rayon étendu autour de la place, cette réserve générale comprendra : 3 brigades d'infanterie, soit 18 bataillons, 1 brigade de cavalerie, soit 8 escadrons et toute l'artillerie mobile soit 9 batteries.

On conservera au noyau central une garnison propre pour le maintien de l'ordre, cette garnison comprendra : 7 bataillons d'infanterie, et 3 escadrons de cavalerie. Le reste soit 27 bataillons d'infanterie, et 2 escadrons de cavalerie, 22 batteries à pied sera réparti de la façon suivante : entre les secteurs et la réserve de la Place.

| 1 ^o secteur | 2 ^o secteur | 3 ^o secteur | 4 ^o secteur | Réserve de Place |
|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------|
| 7 bataillons | 6 bataillons | 9 bataillons | 5 bataillons | « |
| ½ escadron | ½ escadron | ½ escadron | ½ escadron | « |
| 5 batteries à pied | 3 batteries | 6 batteries | 3 batteries | 5 batteries |
| 1 compagnie | 1 compagnie | 2 compagnie | 1 compagnie | 2 compagnie |

Pendant la 2^o période, la nécessité d'une réserve générale aussi importante n'est plus aussi grande, l'espace dans lequel elle pourra opérer étant forcément restreint on conservera donc à la réserve générale : 2 brigades d'infanterie, 1 brigade de cavalerie, et l'artillerie mobile.

Cette réserve opérant d'autre part à une distance relativement faible du noyau central on pourra diminuer également l'importance de la garnison de ce noyau, qui aura alors la force de 3 bataillons d'infanterie et de 3 escadrons de cavalerie.

Dans ces conditions on admettra que les éléments disponibles pour renforcer la défense suivant les circonstances comprendront 11 bataillons d'infanterie, 5 batteries à pied et 3 compagnies du Génie.

Ces forces seront affectées au secteur d'attaque en principal ; en cas de nécessité on pourra faire appel à la réserve générale s'il fallait renforcer les secteurs voisins du secteur d'attaque.

Signé le 1er avril 1914

Le Général Commandant Supérieur de la Défense.

GOIGOUX

GARNISON DE SURETE DE LA PLACE

| | 1 ^{er} bataillon | 2 ^e bataillon | 3 ^e bataillon | 4 ^e bataillon | parcs | réserve | Observations |
|-------------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------|---------------------|--|
| INFANTERIE | | | | | | | |
| 91° territorial | <u>2 bataillons</u> | 1 bataillon | | | | | Les détachements avec lesquels se trouvent Les états Majors des régiments sont soulignés |
| 97° territorial | | | <u>3 bataillons</u> | | | | |
| 99° territorial | | 1 bataillon | | <u>2 bataillons</u> | | | |
| 103° territorial | | | | | | 2 bataillons | |
| 104° territorial | | | | | | <u>3 bataillons</u> | |
| 109° territorial | | | | | | <u>1 bataillon</u> | |
| CAVALERIE | | | | | | | |
| Escadron du 11° Hussard | | | | | | 1 escadron | sont soulignés |
| 2 escadrons du 14° Dragon | | | | | | 2 escadrons | |
| 2 escadrons du 13° Chas. | | | | | | 2 escadrons | |
| ARTILLERIE | | | | | | | |
| 10° régiment à pied 5 bats. | 3 batteries | 2 batteries | | | | | (1) troupe disponible |
| " Gr. Ter. 4 bats | 1 batteries | | 2 batteries | 1 batterie | | | |
| " " " ½ " | | | | 1/2 batterie | | | |
| " " " Dépôt 1 bat | | | | | 1 batterie | | (2) capitaine et lieutenant |
| 11° R.à p.Gr. Ter. 3 bat. | | | 3 batteries | | | | |
| " " " ½ Dépôt | | | | | 1/2 batterie | | (3) lieutenant |
| 53° régiment Art. 6 bats | | | | | | 6 batteries | |
| " " " 1 sec. de Pa | | | | | 1 S.P. | | |
| Auxiliaires des Places fortes | 775 | 875 | 1450 | 400 | 500 | | |
| GENIE | | | | | | | |
| 12° bat Ter. 1° Compagnie | (2) | (3) | | ½ Cie (2) | | ½ Cie(3) | |
| 13° bat Ter. 2° Compagnie | ½ Cie | ½ Cie | | | | | |
| 13° bat Ter. 2° Compagnie | | | 1 Cie | | | | |
| Auxiliaires des Places fortes | 450 | 675 | 450 | 225 | | 200(1) | |
| TRAIN DES EQUIPAGES | | | | | | | |
| 17° Esc. Ter. 3/4 de 28° Cie | | | | | | ¾(1) | |
| Totaux des colonnes | 2 bataillons | 2 bataillons | 3 bataillons | 2 bataillons | 1bataillon1/2 | 6 bataillons | |
| | 4 batteries | 2 batteries | 5 batteries | 1 batterie1/2 | | 5 escadrons | |
| | 775 Aux. Art. | 875 Aux. Art. | 1450 Aux. Art. | 400 Aux. Art. | 1 S.P. | 6 bataillons | |
| | 450 Aux. Génie | 675 Aux. Génie | 450 Aux. Génie | 225 Aux. Génie | | ½ Cie génie | |
| | ½ Cie génie | ½ Cie génie | 1 Cie génie | ½ Cie génie | 500 aux. Art. | 200 aux. génie | |
| | | | | | | ¾ Cie .train | |

Totaux généraux : 15 bataillons d'infanterie, 5 escadrons de cavalerie, 14 batteries à pied, batteries montées, Compagnie du Génie, 1 section de parc, 4000 auxiliaires d'artillerie, 2000 auxiliaires du génie, ¾ de Compagnie du train, détachements divers.